

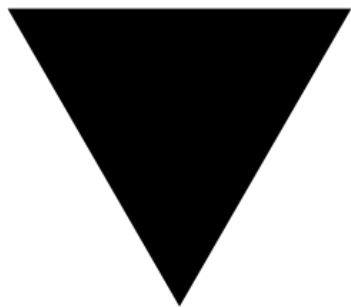


Mémoire d'Auschwitz ASBL
Rue aux Laines, 17 boîte 50 – 1000 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 512 79 98
www.auschwitz.be • info@auschwitz.be

Les « asociaux » : victimes oubliées du nazisme

Yannik van Praag
Mémoire d'Auschwitz ASBL

Octobre 2025



Ce n'est que 75 ans après la fin de la guerre, en 2020, que l'Allemagne a reconnu officiellement la persécution des « asociaux » par les nazis. Il aura fallu des décennies pour qu'un travail d'histoire et de mémoire soit entamé et aboutisse à une reconnaissance de ces victimes oubliées. La question reste totalement marginale dans l'historiographie et la mémoire collective. Les rares travaux académiques qui lui sont consacrés sont relativement récents et ne dépassent généralement pas les frontières de l'Allemagne.

« Asociaux » ? Un terme aux contours flous pour désigner une catégorie qui l'était tout autant, regroupant les sans-abris, les mendiants, les alcooliques, les prostituées, les personnes transgenres, les homosexuels¹, mais aussi les Roms et les Sintés², ou toute personne jugée moralement, socialement ou sexuellement déviante. En somme, celles et ceux considérés par les nazis comme vivant en dehors de la *Volksgemeinschaft* (la « communauté du peuple »), et qui, d'une manière ou d'une autre, ne correspondaient pas au nouvel ordre national-socialiste. Cette assignation vague et arbitraire a permis de cibler un large éventail de personnes sans critères bien établis, essentiellement celles et ceux qui vivaient dans les marges des centres urbains. Comme tout système autoritaire, le nazisme a imposé ses propres normes : aryanité, obéissance, adhésion à l'idéologie, etc. Aucune de ces normes ne fut son invention, et la persécution des « asociaux » n'échappe pas à cette règle. Elle s'inscrit dans le temps long des transformations sociales et économiques de l'ère industrielle. Les catégories concernées appartiennent principalement aux classes sociales les plus précaires, qui ont fait l'objet d'un contrôle sévère de la part des autorités bien avant l'arrivée au pouvoir des nazis : fichage, enfermement, stigmatisation, etc. S'il y a une différence de degré dans les discours et les pratiques, avant et après 1933, la rupture n'est pas absolue. La violence envers la marginalité n'est pas spécifique au nazisme, mais ses limites ont été repoussées à un degré rarement atteint.

Cette violence découle de discours enracinés dans l'Allemagne conservatrice préhittlérienne : ceux organisés autour de l'hygiénisme, du darwinisme social et de l'eugénisme d'une part, ceux participant à une haine de l'État providence de l'autre. Elle relevait d'un idéal de pureté raciale, d'une crainte de « dégénérescence nationale », mais aussi d'une guerre contre les « fainéants congénitaux », des « réfractaires au travail » qu'il fallait rééduquer et remettre au travail. Ces persécutions combinaient des motifs idéologiques (purification de la société) et utilitaires (exploitation d'une main-d'œuvre quasi gratuite).

¹ Dans les faits, ce seront essentiellement les lesbiennes qui seront reprises dans cette catégorie, les hommes seront persécutés au titre du paragraphe 175, qui interdisait les relations sexuelles entre hommes.

² Dans le cas des Roms et des Sintés, la catégorie « asocial » recouvrait un sens racial, nous y reviendrons.

Pendant la République de Weimar, la rhétorique nazie – inspirée par des idéologues, criminologues, psychologues, appartenant souvent à la sphère académique – violemment hostile aux marginaux avait déjà infusé dans la société allemande : « vermine », « parasites », « nuisibles », etc. La crise rendra acceptable une criminalisation des classes sociales les plus fragiles et des réductions drastiques des dépenses sociales.

Les « asociaux » sont les oubliés du système concentrationnaire nazi. Lorsque l'on parle des différentes catégories des détenus (Juifs, politiques, criminels, etc.), ils viennent en général en dernier, ceux que l'on évoque en une phrase ou deux. Les « asociaux » ce sont « les autres ». Ils sont pourtant révélateurs de l'idéologie nazie. Depuis 1933, l'arsenal législatif n'a cessé de s'étoffer, donnant les mains libres à la police pour « purifier » la société allemande dans une optique toujours plus biologisante, où s'estompent les frontières entre criminalité et marginalité. Un paradigme bien résumé par l'historien Johann Chapoutot :

Le « criminel professionnel » n'est toutefois que la pointe avancée de l'asociabilité. Les « éléments étrangers à la communauté » sont généralement plus discrets et forment une catégorie moins voyante. Si les « criminels professionnels » sont des asociaux par excès, la majorité des *Gemeinschaftsfremde* (étrangers à la communauté) est plutôt constituée des nuisibles par défaut – de travail, d'engagement, d'insertion dans la communauté du peuple³.

Des opérations de « nettoyage » urbain se déroulent dès les premières années du régime. Lors de l'organisation des Jeux olympiques de Berlin en 1936, si l'antisémitisme est mis en sourdine, il faut montrer au reste du monde une capitale impeccable : en juillet, quelque 800 Roms et Sintés résidant à Berlin et dans les environs sont arrêtés et internés dans un camp à Marzahn, dans la banlieue de la ville.

Le 14 décembre 1937, Heinrich Himmler, chef de la SS et de la police, promulgue un décret sur la lutte préventive contre la criminalité, qui permet d'arrêter sans preuve tout individu suspecté de comportements asociaux ou criminels. Le caractère vague de la définition d'un « asocial » donne lieu à toutes sortes d'abus, des gens étant arrêtés sur dénonciation, y compris pour leur comportement – indocilité, nonchalance, retards répétés, etc. – sur leur lieu de travail⁴.

La brutalité du régime s'accroît l'année suivante, avec l'opération *Arbeitsscheu Reich* (Fainéants du Reich) menée durant le printemps et l'été 1938 : près de 10 000 personnes arrêtées et déportées pour la plupart à Buchenwald, Dachau et Sachsenhausen.

Pendant le mois de juin, cette opération se double d'une action contre les Juifs, surtout à Berlin : plus de 2 000 arrestations, sous les prétextes les plus fallacieux – un antécédent judiciaire, même minime, suffit –, dans un climat de pogroms qui préfigure ceux de novembre : appels au boycott, marquage des magasins juifs, descentes dans les cafés, etc. Le 11 juin 1938, Joseph Goebbels note dans son journal : « Parlé de la question juive à Berlin devant 300 officiers de police. J'excite sérieusement les esprits, sans aucun sentimentalisme. Le mot d'ordre n'est pas de respecter la loi, mais de tout faire pour les brimer. Les Juifs doivent quitter Berlin. Et la police va m'y aider⁵. »

³ Johann Chapoutot, *La loi du sang. Penser et agir en nazi*, Paris, Gallimard, Bibliothèque des histoires, 2014, p. 299.

⁴ Eugen Kogon, *L'État SS. Le système des camps de concentration allemands*, Paris, Seuil, Point Histoire, 1993, p. 39-40.

⁵ Joseph Goebbels, *Journal. 1933-1939*, Paris, Tallandier, 2007, p. 584.

Les Roms et les Sintés font l'objet d'une attention particulière, au croisement des obsessions raciales, sociales et sécuritaires nazies. Affublés du terme péjoratif de *Zigeuner* (Tsiganes), ils occupent une place ambiguë dans la psyché nationale-socialiste, reflet de la complexité et de l'absurdité des catégories raciales nazies. Contrairement aux Juifs perçus comme une menace existentielle, « les Tsiganes » représentent un fléau démographiquement bien moindre et sont considérés comme politiquement inoffensifs. Dans un premier temps, leur stigmatisation et persécution s'inscrit dans la continuité de dynamiques bien antérieures, avant de prendre un virage clairement génocidaire. En 1936, les nazis créent le *Rassenhygienische Forschungsstelle* (RHF – Centre de recherche sur l'hygiène raciale), sous la direction du médecin et théoricien raciste Robert Ritter. Intégré à l'Office de la santé du Reich, cet organisme doit fournir une base scientifique pour dresser les contours de cette « race asociale » et « prédisposée au crime ». L'importance du RHF s'accroît en décembre 1938, avec la publication du « Décret pour la lutte préventive contre l'infestation tzigane » qui prévoit le recensement de « tous les Tsiganes, sédentarisés ou non, ainsi que de tous les vagabonds menant une vie de type tzigane. »⁶ Le RHF travaille en étroite collaboration avec la police criminelle, en particulier avec le *Reichszentrale zur Bekämpfung des Zigeunerunwesens* (Centre du Reich pour la lutte contre le fléau tzigane). Soumis à des politiques parfois hésitantes durant les premières années du régime – leur sort n'étant pas prioritaire aux yeux d'Hitler –, les Roms et les Sintés ne cesseront de voir l'étau se resserrer sur eux, avant de basculer dans des politiques criminelles à grande échelle : déportation, expériences médicales, stérilisations, assassinat en masse.

Regroupant tant de groupes humains différents, la catégorie « asociale » est difficile à appréhender. Elle est pourtant le reflet de l'arbitraire du monde national-socialiste. Entre 1933 et la fin de la guerre, plus de 70 000 « asociaux » du Reich sont envoyés en camp de concentration pour y être « rééduqués par le travail » et « socialisés ». Ils y porteront un triangle noir – parfois vert, la couleur destinée aux droits communs. Plus de la moitié d'entre eux y perdront la vie⁷. Souvent mis à l'écart des autres groupes, ils ont peu bénéficié de solidarité, limitant sévèrement leur chance de survie. Le sort des Roms et des Sintés est spécifique, puisqu'il s'inscrit dans une logique raciale et génocidaire. Fin 1942, Himmler ordonne qu'ils soient transférés et rassemblés à Auschwitz-Birkenau, où ils sont parqués dans des conditions épouvantables dans une zone du camp, le *Zigeunerlager* (camp des Tsiganes). Affublés du triangle noir – parfois marron –, certains sont tatoués d'un numéro précédé de la lettre Z (*Zigeuner*). Ils seront nombreux à faire l'objet d'expériences médicales et de stérilisation forcée. Plusieurs milliers d'entre eux seront gazés.

À l'exception des Roms et des Sintés, la persécution des « asociaux » par le régime nazi a suscité peu de recherches académiques. Parmi les rares spécialistes, citons Wolfgang Ayaß⁸.

⁶ Voir notamment Marie-Christine Hubert, « Les réglementations antitsiganes en France et en Allemagne avant et pendant l'Occupation », *Revue d'Histoire de la Shoah*, n° 167, 1999/3 : <https://www.memorialdelashoah.org/wp-content/uploads/2016/05/texte-reference-memorial-shoah-hubert.pdf>, p. 40.

⁷ Pour les Roms et les Sintés, les chiffres sont beaucoup plus élevés si l'on prend en compte l'échelle européenne. Avec les massacres commis en Hongrie, Roumanie, ex-Yougoslavie ou ex-URSS, on arrive à des estimations de 200 000 à 500 000 victimes. Un tel écart s'explique par le manque de documentation et de recensement de ces populations avant la guerre.

⁸ Historien allemand né en 1954, qui a comme particularité d'avoir, avant son parcours dans la recherche académique, travaillé plusieurs années comme assistant social auprès de sans-abri à Karlsruhe. Il réoriente sa carrière dans les années 1980 vers l'histoire sociale allemande des 19^e et 20^e siècles, surtout dans le traitement des marginaux sous le national-socialisme, dont il est aujourd'hui l'un des meilleurs spécialistes.

Son ouvrage „Asoziale" im Nationalsozialismus (1995) est une étude pionnière qui analyse comment le régime nazi a construit la catégorie des « asociaux » pour justifier leur exclusion, leur internement, leur stérilisation forcée et leur assassinat. Il montre que cette persécution s'inscrivait aussi dans une logique utilitaire. En effet, la capacité à travailler était un autre critère déterminant pour les arrestations et l'internement en camp de concentration. Dans certains camps, les « asociaux » ont constitué la majorité des détenus jusqu'au début de la guerre. Qui plus est, les recherches sur la question sont quasi exclusivement l'œuvre de chercheurs allemands, qui ont été peu diffusés hors du pays⁹.

Malgré une faible, voire inexistante, intégration dans les récits historiques nationaux, la mémoire du Porajmos (terme romani signifiant « dévorer », désignant le génocide des Roms et des Sintés) a fait quelques progrès, grâce au travail d'historiens et d'historiennes (Ian Hancock, Sybil Milton, Gilad Margalit, Michael Zimmerman, etc.) des initiatives comme la journée commémorative du 2 août¹⁰, ou l'édification de mémoriaux à travers l'Europe (Auschwitz, Berlin, Lety, Bucarest). Il n'en va pas de même des « autres », ces dizaines de milliers d'hommes et de femmes que les nazis ont exclus arbitrairement de la « communauté du peuple », et dont le sort est presque totalement tombé dans l'oubli. Les choses bougent cependant en Allemagne, notamment depuis la reconnaissance de la persécution des « asociaux » et « criminels professionnels » par le Bundestag le 13 février 2020, une motion approuvée par tous les groupes parlementaires, à l'exception de l'AfD.

L'un des initiateurs de cette résolution, le sociologue Frank Nonnenmacher, professeur émérite de l'université de Francfort et descendant de victimes, pointe parmi les nombreux obstacles à ce travail de reconnaissance : « Toutes les victimes se sont tues. Pire, les descendants gardent eux aussi le secret et le silence. C'est comme si tous avaient intégré l'image que la société avait d'eux. » Comme pour presque tout ce qui relève du nazisme, la répression des « asociaux » n'est pas une exception circonscrite à l'Allemagne de 1933 à 1945. Elle nous force à l'introspection, tant sur notre histoire que sur la manière dont nos sociétés contemporaines traitent la marginalité. Le rejet, souvent violent, de celle-ci imprègne encore nos mentalités et nos pratiques. Une raison, parmi d'autres, pour laquelle ces crimes sont passés à la trappe de l'histoire ?



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Depuis 2003, l'action de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz s'inscrit dans le champ de l'Éducation permanente.

À travers des analyses et des études, l'objectif est de favoriser et de développer une prise de conscience et une connaissance critique de la Shoah, de la transmission de la mémoire et de l'ensemble des crimes de masse et génocides commis par des régimes autoritaires. Par ce biais, nous visons, entre autres, à contrer les discours antisémites, racistes et négationnistes.

Persuadés que la multiplicité des points de vue favorise l'esprit critique et renforce le débat d'idées indispensable à toute démocratie, nous publions également des analyses d'auteurs extérieurs à l'ASBL.

⁹ Notons cependant : Wolfgang Ayaß, 'Asozial'. *Social Outsiders as Enemies of the People in Nazi Germany* (2018), une version en anglais qui synthétise ses recherches pour un public international.

¹⁰ Dans la nuit du 2 au 3 août 1944, 4 000 Roms et Sintés (principalement des femmes et des enfants) étaient assassinés à Auschwitz-Birkenau.